

Formation continue - Tableau des dispenses

Motif	Pièces justificatives requises
Maladie, accident ou grossesse (retrait préventif)	Billet médical indiquant les dates de début et de fin de l'incapacité (ou la date du suivi médical).
Congé de maternité, de paternité ou parental	<p>Fournir l'un des documents suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • État du calcul des prestations (RQAP) • Certificat de naissance si aucune prestation RQAP et/ou sans emploi (avant l'accouchement). Limite : 12 mois pour ce motif.
Absence pour agir à titre de proche aidant au sens des dispositions de la Loi sur les normes du travail (chapitre N-1.1)	<p>Confirmation d'un professionnel de la santé* (responsable de la personne aidée, autre que le membre) indiquant que le membre agit comme aidant naturel à temps plein, incluant :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Identification du membre. 2) Identification de la personne bénéficiant des soins : préciser le lien avec le membre visé par cette demande (conjoint ou conjointe, mère ou père, enfant, autre). 3) Confirmation que la situation exige la présence d'un aidant naturel à temps plein. 4) Confirmation que le membre agit à titre d'aidant naturel. 5) Période durant laquelle le membre agit à titre d'aidant naturel. 6) Nom en lettres moulées, numéro du permis de pratique et signature du professionnel de la santé qui confirme le statut d'aidant naturel du membre. <p>* Il est à noter que les professionnels de la santé autorisés à signer un tel document pour un membre sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ergothérapeute; • infirmière ou infirmier; • médecin; • orthophoniste; • physiothérapeute; • psychologue; • psychoéducatrice ou psychoéducateur; • sage-femme; • thérapeute conjugal et familial; • thérapeute en réadaptation physique; • travailleuse sociale ou travailleur social². <p>² Source : Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (https://www.cnt.gouv.qc.ca/conges-et-absences/obligations-familiales/index.html).</p>
Circonstances exceptionnelles	Remplir une demande de dispense et fournir les explications et les pièces justificatives relatives à la situation.
À l'extérieur du Canada pour une période de plus de 12 mois consécutifs au cours de la période de référence	<p>Fournir une des pièces justificatives suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Preuve que le membre réside à l'extérieur du Canada (p. ex. carte de résident permanent, permis de conduire, facture d'électricité ou de téléphone sur laquelle apparaissent le nom et l'adresse de résidence du membre) et dates de début et de fin de résidence à l'extérieur du Canada. • Inscription à un ordre professionnel d'un État ou d'un pays autre que le Canada. • Copie du contrat de travail avec les dates du début et de la fin du mandat. • Lettre de l'employeur qui précise la durée du séjour à l'extérieur du Canada.